

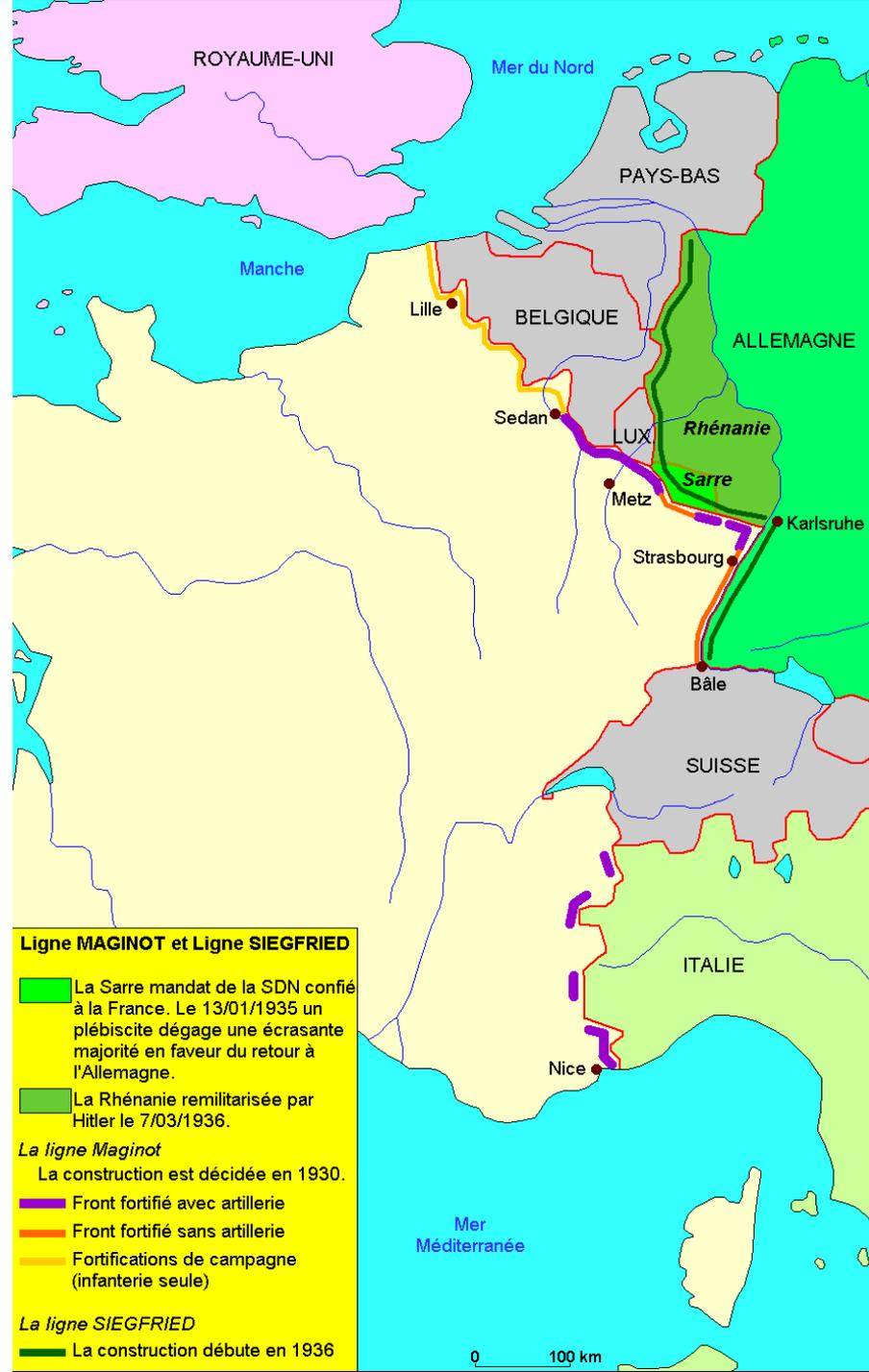
Vivre en France sous l'occupation

En quoi les années 1939-1949
représentent un bouleversement
social?

Les étapes

- La drôle de guerre
- L'exode
- L'armistice
- Le gouvernement de Vichy
- La Résistance

1939: La drôle de guerre





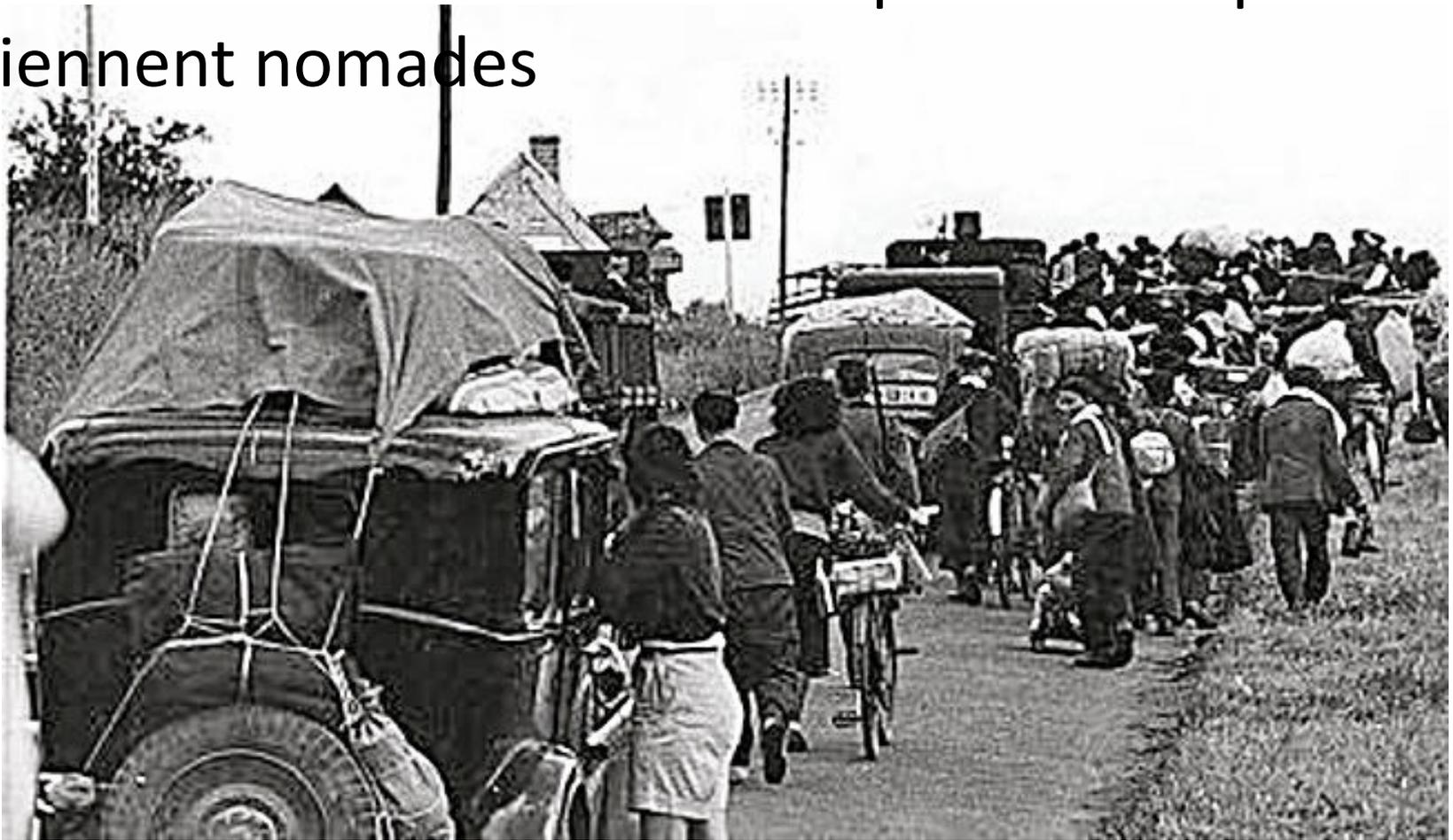
L'invasion
allemande en mai
1940: les Ardennes



- “Ils seront là demain..” effet boule de neige
- On manque d’informations (bouche à oreille)
- Aujourd'hui distorsion de la mémoire, la subjectivité dans l'évocation des faits

Conséquence mai-juin 1940

- C'est l'exode 8 à 10 millions de personnes qui deviennent nomades



Propagande allemande

Les Français sur les routes !

HISTOIRE. Notre journal consacre une série d'articles à l'exode de 1940. Vos témoignages nous intéressent.

Il y a 70 ans : l'exode ! C'était en mai et juin 1940. En mai, l'avancée des blindés allemands aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et en France avait entraîné la débâcle de l'armée française et l'exode des civils sur les routes, vers le Sud. Ils furent de 8 à 10 millions à fuir les zones de combat, l'estimation intégrant les Néerlandais, les Belges et les Luxembourgeois. Ils rejoignaient des collèges, casernes ou hôpitaux, ou cherchaient des familles d'accueil. Les voies ferrées étant coupées, la plupart de ces personnes étaient à pied. D'autres avaient pu prendre leur voiture ou le train. On vit progresser lentement sur les routes des civils partis de chez eux, la mort dans l'âme après avoir entassé leurs affaires sur des charrettes et des brouettes, ou parfois sur des vélos.

Le piège

Les percées allemandes du 6 juin accentuèrent le phénomène. Le lendemain, la 7^e Panzer était à Forges-les-Eaux. Ce jour-là, indique Georges Godefroy dans *Le Havre sous l'occupation, 1940-1944*, « Le maire du Havre conseille à ses administrés dont la présence n'est pas indispensable d'évacuer la ville [...] Dès lors, c'est la ruée hors du piège que constitue le département de la Seine-Inférieure. »



Une affiche allemande de 1940

Vous vous souvenez très bien de cette période : vous étiez sur les routes ou vous avez accueilli des réfugiés. Votre témoignage nous intéresse !

Prenez contact avec la rédaction via Internet : redaction-havre@presse-normande.com ou par téléphone au 02.35.19.17.41.

Quelles conséquences sociales?

- C'est la fin du confort des gestes quotidiens habituels (manger, boire, dormir) rupture avec période de bien-être
- Les barrières sociales disparaissent et laissent la place à la promiscuité, au mélange
- L'horizon se rétrécit le cadre de vie se réduit à la ferme au village...

17 juin 1940: l'armistice

- Soulagement des populations parce que les combats prennent fin
- On découvre ensuite les conditions imposées

Le gouvernement de Vichy se met en place

J'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. [...] Sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement¹ extrême, sillonnent nos routes. [...] C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. [...] Depuis la victoire de 1918, on a revendiqué² plus que l'on a servi. On a voulu épargner l'effort³ : on rencontre aujourd'hui le malheur.

D'après le *Discours* du maréchal Pétain, radiodiffusé le 17 juin 1940.



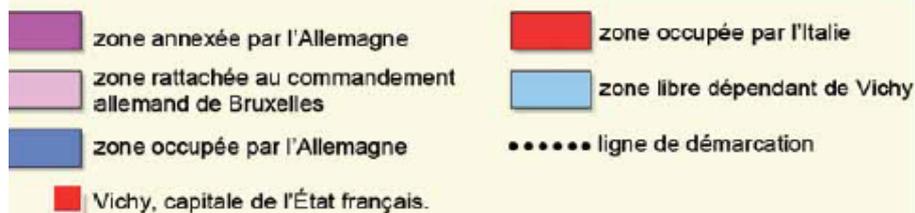
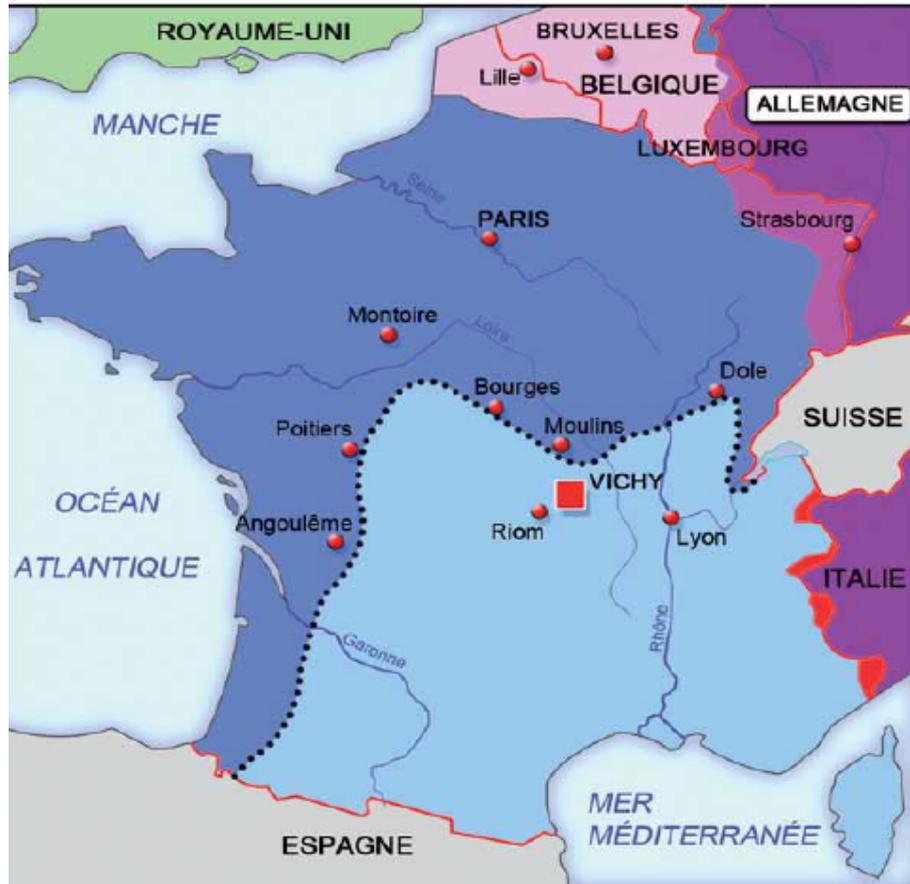
Document 37 : Philippe Pétain.
Crédits : © LAPI / Roger-Viollet,
Numéro d'inventaire : LAP-797

1. Les familles qui fuient l'armée allemande manquent de nourriture et de logement.
2. Une allusion aux revendications des grèves de 1936.
3. Une allusion aux réformes sociales du Front populaire, en particulier les congés payés.

Une grande partie de notre territoire va être temporairement occupé. Dans tout le Nord, et dans tout l'Ouest de notre pays, le long de la côte, l'Allemagne tiendra garnison¹. [...] Le gouvernement reste libre, la France ne sera administrée que par des Français.

D'après le *Discours* du maréchal Pétain, le 25 juin 1940.

1. L'armée allemande occupe ces régions.



Document 40 : La France après l'armistice de 1940.

Près de deux millions de prisonniers de guerre français sont enfermés en Allemagne.

L'armement est livré à l'Allemagne, seules une petite armée et la marine de guerre restent en zone libre.

La France doit payer les frais d'occupation de l'armée allemande, installée dans le Nord et l'Ouest du pays.

Le gouvernement français s'installe à Vichy, en zone libre.

L'explication d'un historien

Beaucoup d'erreurs diverses ont mené nos armées au désastre¹. Un grand manque les domine toutes : nos chefs n'ont pas su penser cette guerre. [...] Sous le signe de la vitesse, les Allemands ont fait une guerre d'aujourd'hui². [...] Les rencontres avec l'ennemi [...] se produisaient [...] d'une façon à laquelle ni nos chefs ni nos troupes ne s'étaient préparés. Nos chefs ont prétendu renouveler en 1940 la guerre de 1915-1918. Les Allemands faisaient celle de 1940.

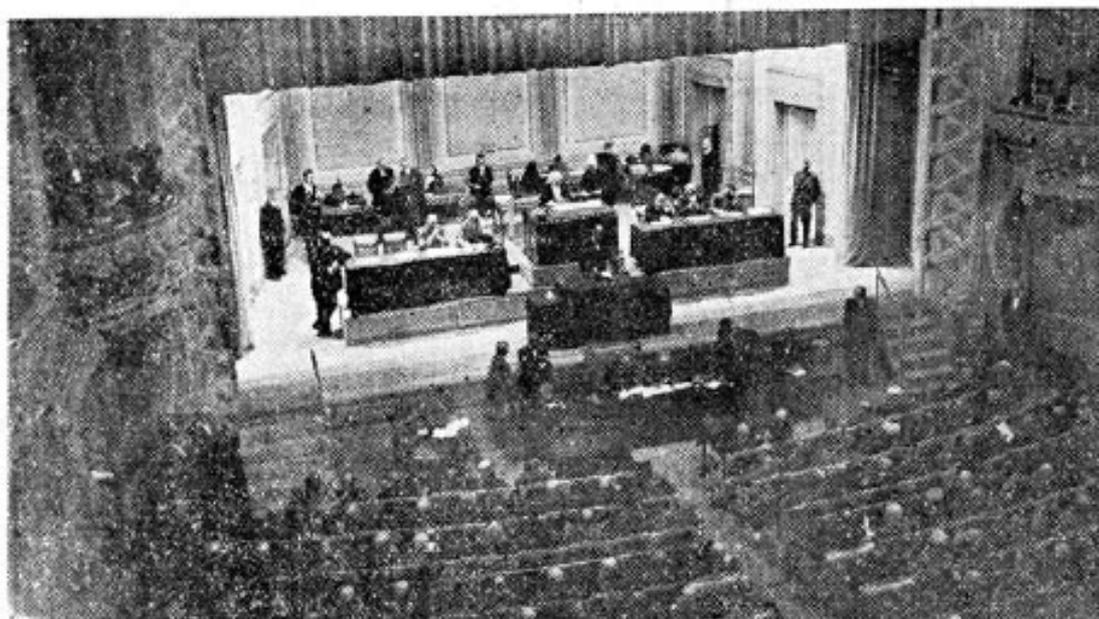
D'après l'historien Marc Bloch, *L'étrange défaite*, 1940.

1. L'armée de terre française est détruite en seulement 6 semaines, de mai à juin 1940.
2. Les Allemands pratiquent une guerre de mouvement en utilisant des tanks et des avions, la « guerre éclair ».

LES HEURES TRAGIQUES DE LA FRANCE (3)

L'Assemblée nationale *sanctionne l'écroulement* de la III^e République

DOCUMENTS INÉDITS SUR LE GRAVE DÉBAT
QUI S'EST DÉROULÉ A VICHY



Au début du mois de juillet 1940, les élus du Parlement français présents au casino de Vichy accordent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Sur 670 parlementaires présents, seuls 80 députés et sénateurs refusent de faire confiance au maréchal Pétain.

Pétain devient alors chef de « l'État français », un régime politique qui remplace la République.

© Roger Viollet / HRL-521300

Le régime se met en place...

Acte constitutionnel n° 2 du 11 juillet 1940.

Nous, maréchal de France, chef de l'État français, décrétons¹ :

1. Le chef de l'État français a la plénitude² du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.
2. Il exerce le pouvoir législatif, en conseil des ministres [...].
3. Il promulgue les lois et assure leur exécution. [...]
5. Il dispose de la force armée.

Acte constitutionnel n° 3 du 11 juillet 1940.

Article 2. Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés³ jusqu'à nouvel ordre.

Extraits des Actes constitutionnels du régime de Vichy.

1. Décréter : décider, cette décision a force de loi.

2. Les pleins pouvoirs.

3. Les hommes politiques élus par les Français au Parlement ne sont plus autorisés à voter les lois et contrôler le gouvernement, comme sous la troisième République.

Marc Bloch l'explique ainsi...

On saurait difficilement exagérer l'émotion que provoqua en 1936 le Front populaire. [...] Une longue fente, séparant en deux blocs les groupes sociaux, se trouva tracée dans l'épaisseur de la société française. [...]

Une grande partie de nos dirigeants, nos chefs d'industrie, nos principaux administrateurs, la plupart de nos officiers, sont partis en guerre avec cette hantise¹ : ils recevaient les ordres d'un système politique qui leur semblait corrompu ; ils défendaient un pays qu'ils jugeaient d'avance incapable de résister ; les soldats qu'ils commandaient étaient issus d'un peuple, selon eux, dégénéré².

Nos chefs ne se sont pas seulement laissé battre. Ils ont estimé très tôt naturel d'être battus. [...] Ils l'ont accepté parce qu'ils y trouvaient cette consolation : écraser, sous les ruines de la France, un régime [politique] qu'ils détestaient³.

D'après Marc Bloch, *L'étrange défaite*, 1940.

1. Une hantise : une très forte peur.

2. Dégénéré : qui a mal évolué.

3. C'est la troisième République.

La collaboration

C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer. [...] Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. [...] J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. [...] Cette politique est la mienne.

D'après le *discours* radiodiffusé du maréchal Pétain, 30 octobre 1940.

Document 48 : La rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire, le 24 octobre 1940.



Crédit photographique : © Roger-Viollet, numéro d'inventaire : RV-342009

Les Juifs

Article 1. Est regardé comme Juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive [...].

Article 2. L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats ci-après sont interdits aux Juifs : chef de l'État ; membres du gouvernement ; [...] fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police ; membres des corps enseignants ; officiers des armées.

Article 5. Les Juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une des professions suivantes : directeurs, rédacteurs de journaux ; [...] gérants de toutes entreprises se rapportant à la radio.

Fait à Vichy, le 3 octobre 1940.

1939-1949

- Rupture avec le bien-être
- Point d'arrêt dans la marche au progrès de la première moitié du XXe siècle
- Changement aussi dans la manière de penser

- Il faut apprendre à vivre autrement
- La France est déchirée en deux...
- L'espace de liberté change si on est du bon côté de la ligne

Comment se déplacer?

- Abandon des moyens de locomotion qui nécessitent du carburant
- En ville on revient au vélo et au fiacre



L'espace et le temps se rétrécissent

- Submergés par les problèmes quotidiens
- Coupés de l'information par la censure
- On s'intéresse à aujourd'hui et à son village ou quartier ou famille

Le temps des restrictions

- Désorganisation de l'économie car le 75% de la production de blé, sucre et beurre viennent de la zone occupée...donc sous contrôle allemand
- Manque la main d'oeuvre agricole (700'000 sont prisonniers)
- Blocus de l'Angleterre
- Prélèvement de l'occupant et indemnités à payer

La législation de Vichy

- 23 septembre 1940 sous pression allemande l'Etat organise la distribution des denrées alimentaires
- 20 octobre 1940 création du Ministère du ravitaillement (de plus en plus important)
- La vie privée est réglementée: ration de sucre, pain , pates, riz et savon

CACHET
Titre C 244 JANVIER 1942
PAIN
Chaque ticket porte le numéro de la quinzaine et le nombre de grammes.
Les tickets ne sont valables que pour la quinzaine indiquée.

C

JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 50	JANV. 42 C 50
JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 50	JANV. 42 C 25
JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 50	JANV. 42 C 25
JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 50	JANV. 42 C 25
JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 50	JANV. 42 C 25
JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 50	JANV. 42 C 25
JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 50	JANV. 42 C 25
JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 200	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 100	JANV. 42 C 50	JANV. 42 C 25

TITRE 4683 MARS 1949
Grands Centres
PAIN JM

LA LOI PUNIT DES PEINES LES PLUS GRAVES LA CONTREFAÇON, LE TRAFIC ET LA CIRCULATION IRREGULIERE DES TITRES D'ALIMENTATION

MARS 1949 XIV JM	MARS 1949 XV JM	MARS 1949 750 JM	MARS 1949 375 JM	MARS 1949 375 JM
MARS 1949 ② JM	MARS 1949 750 JM	MARS 1949 750 JM	MARS 1949 375 JM	MARS 1949 175 JM
MARS 1949 ① JM	MARS 1949 750 JM	MARS 1949 750 JM	MARS 1949 375 JM	MARS 1949 350 JM

RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES

N° de la carte d'alimentation **458** Catégorie **T**

FRUITS ET LEGUMES

99	98	97	96	95	94	93	92	91	K
90	89	88	87	86	85	84	83	82	J
81	80	79	78	77	76	75	74	73	I
72	71	70	69	68	67	66	65	64	H
63	62	61	60	59	58	57	56	55	G
54	53	52	51	50	49	48	47	46	F
45	44	43	42	41	40	39	38	37	E
36	35	34	33	32	31	30	29	28	D
27	26	25	24	23	22	21	20	19	
18	17	16	15	14	13	12	11	10	B
9	8	7	6	5	4	3	2	1	A

Le changement des mentalités

- L'appartenance sociale n'a pas d'importance
- La date de naissance est moins importante
- Les repères des critères sociaux disparaissent
- Les T (travaux pénibles) reçoivent plus que les "cols blancs" A (adultes)
- On dénonce les privilèges à travers les lettres anonymes
- Le rationnement permet de couvrir la moitié des besoins alimentaires

Liens avec la France de l'Ancien Régime

- Moyens de locomotion
- Importance de l'alimentation dans le budget
- Manifestation de femmes qui réclament du pain

De nouvelles restrictions

- Juillet 1941 carte de chaussures
- Loi 11 février 1941: carte à points pour l'achat de textiles
- Puis charbon et tabac
- Les files interminables devant les magasins deviennent le symbole de la guerre. Qui permettent cependant une nouvelle socialisation

Différence ville-campagne

- En crise les régions qui ont développé une monoculture (Languedoc et la vigne)
- Les ruraux vivent en autoconsommation
- On redécouvre le troc

Comment s'adapter?

- régression au niveau de la civilisation (casser un verre, une tasse)
- Les gestes du quotidien impliquent la nécessité de la survie
- Stratégies d'adaptation

Comment se nourrir?

- Tuileries à Paris jardin potager (pommes de terre)
- Les jardins familiaux se multiplient (encouragés par politique familiale de Vichy)
- Naissance de Sociétés des jardins populaires
- On redécouvre les liens familiaux à la campagne, solidarité et envoi de colis (1 million en 1942)

La condition des Juifs

- Recensement dès 27 septembre 1940
- 3 octobre Vichy définit leur condition sur la base de la race
- Mai 1942 port de l'étoile jaune
- Les rafles (Vel'd'Hiv juillet 1942)
- L'internement dans les camps (Drancy, Pithiviers)

La Résistance

- . Intérieure: individuelle et collective s'organise en mouvements clandestins (actions de sabotage, attentats, tracts, journaux)
- . Extérieure: France libre (De Gaulle)
- . Réunis dans le Conseil national de la Résistance

La Résistance



Voici la preuve

Si des Français pillent, volent, sabotent et tuent...

Ce sont toujours des étrangers qui les commandent.

Ce sont toujours des chômeurs et des criminels professionnels qui exécutent.

Ce sont toujours des juifs qui les inspirent.

C'est

L'ARMÉE DU CRIME contre la France

Le Banditisme n'est pas l'expression du Patriotisme blessé, c'est le complot étranger contre la vie des Français et contre la souveraineté de la France.

C'EST LE COMLOT DE L'ANTI-FRANCE!...

C'EST LE RÊVE MONDIAL DU SADISME JUIF...

**ÉTRANGLONS-LE
AVANT QU'IL NOUS ÉTRANGLE
NOUS,
NOS FEMMES
ET NOS ENFANTS !**

DES LIBÉRATEURS?



GRZYWACZ
JEF POLONAIS
7 ATTENTATS



ELEK
JEF POLONAIS
8 DÉRAILLEMENTS



WASJBROT
JEF POLONAIS
1 EPÉE - 1 BOMBARDIER



WITSCHITZ
JEF POLONAIS
16 ATTENTATS



FINGERWEIG
JEF POLONAIS
2 EPÉES - 1 BOMBARDIER



BOCZOV
JEF POLONAIS
10 DÉRAILLEMENTS
10 ATTENTATS

FONTANOT
COMBATTANT ITALIEN
12 ATTENTATS

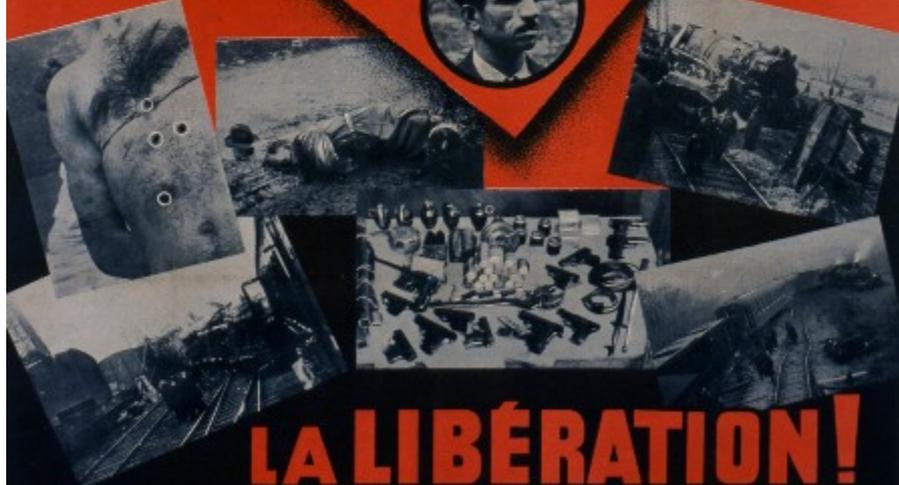


ALFONSO
ESPAGNOL ROUGE
7 ATTENTATS

MANOUCHIAN
AMERICAIN
CHIEF DE BANDE
54 ATTENTATS
100 BOMBES
100 FUSILS



RAYMAN
JEF POLONAIS
12 ATTENTATS



LA LIBÉRATION! PAR L'ARMÉE DU CRIME